

édito



Alex Cretey Sistermans

Ce premier numéro 2019 de la Lettre de la Fondation de la 2^{ème} Chance est consacré à la réunion annuelle nationale des Délégués de Sites qui s'est tenue le 18 octobre 2018, au foyer Jean Bosco à Paris.

Les Délégués de Sites occupent un rôle très important dans la chaîne de solidarité qu'est la Fondation de la 2^{ème} Chance.

Cette réunion annuelle est l'occasion pour les Délégués de Sites de se retrouver et partager leurs expériences. C'est aussi un moment d'échanges avec des lauréats qui viennent témoigner de la réussite de leur projet de rebond de vie.

Les Délégués de Sites profitent de cette journée pour mieux connaître la Fondation et créer des liens avec d'autres intervenants tels que partenaires et bénévoles qui, chacun à son niveau, œuvrent en faveur des missions de la Fondation et ce depuis plus de 20 ans.

Je vous souhaite une excellente année 2019, avec l'objectif pour nous tous de continuer ces coups de pouce, à raison d'au moins un par jour, tout au long de l'année.

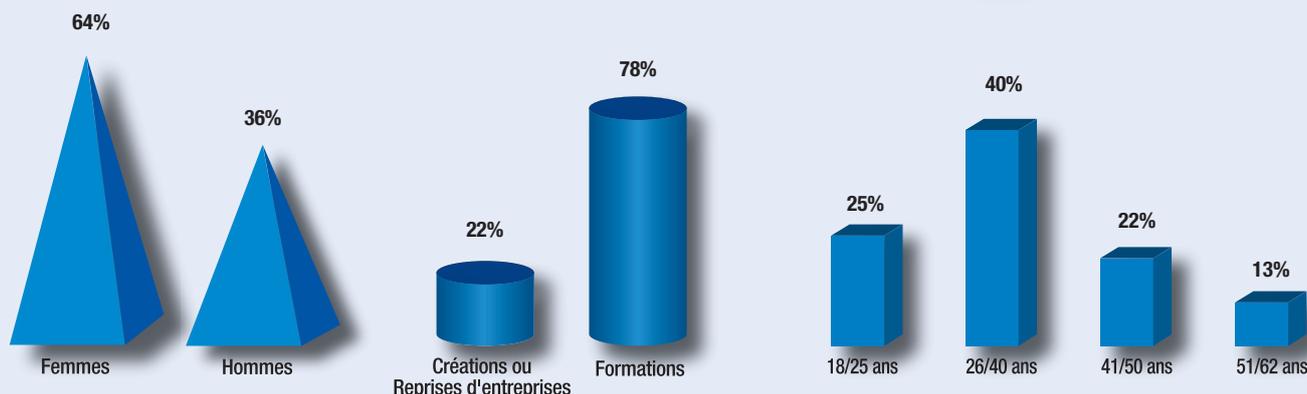
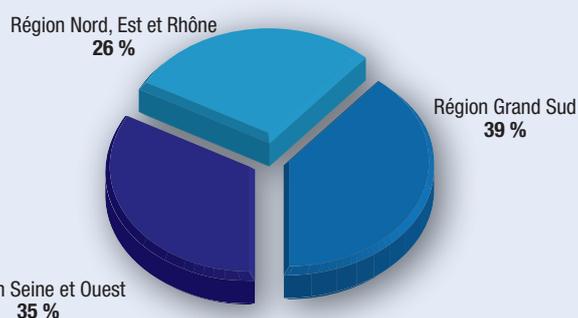
La Présidente,
Marie Bolloré

Chiffres bilan de l'année 2018



Nombre de lauréats : **358**

Montant accordé : **988 000 €**



Le 18 octobre 2018 s'est tenue la réunion annuelle nationale

La réunion annuelle nationale des Délégués de Sites de la Fondation de la 2^{ème} Chance s'est déroulée le 18 octobre dernier au sein du foyer Jean Bosco, rue de Varize à Paris.



C'est par une introduction de la **Présidente de la Fondation, Marie Bolloré**, qu'a débuté cette réunion.

Pacifique Le Clère, notre Délégué Général, a ensuite souhaité la bienvenue aux participants et a présenté les nouveaux Délégués de Sites, les résultats de l'année 2017-2018 ainsi que les actualités de la Fondation.



Pacifique Le Clère est également revenu sur les faits marquants de l'année 2018, à savoir le 20^{ème} anniversaire de la Fondation et la 2^{ème} édition du prix Michel Giraud.

Laure Cartigny, en sa qualité de Data Protection Officer de Bolloré SA, a, quant à elle, présenté le nouveau Règlement Général de Protection des Données (RGPD) mis en place en mai 2018.

Ce nouveau règlement remplace la loi « informatique et

liberté » (voir ci-dessous).

Hinda Siby, Coordinatrice Régionale en charge du RGPD à la Fondation de la 2^{ème} Chance, a conclu en rappelant les principes fondamentaux de cette nouvelle réglementation.



Le RGPD



Règlement Général sur la Protection des Données, est un texte européen qui constitue le nouveau cadre de référence en matière de protection des données à caractère personnel. Il renforce et unifie les droits des individus sur leurs données au sein de l'Union Européenne.

L'objectif de ce nouveau règlement est de redonner aux citoyens le contrôle sur leurs données personnelles en les informant et en demandant leur consentement pour l'usage qui en sera fait, notamment concernant les données dites « sensibles » (relatives à la santé, l'appartenance religieuse, la race,...).

Pour les entreprises, cela se traduit par un allègement des formalités à accomplir auprès de la CNIL (Commission Nationale Informatique et Libertés) mais également par une responsabilisation accrue envers les individus et l'autorité de contrôle.

Le RGPD introduit également de nouveaux droits pour les personnes, tels que « le droit à l'effacement » ou « le droit à la portabilité des données personnelles » ainsi qu'un renforcement des sanctions en cas de non-conformité au RGPD.

Année des Délégués de Sites à Varize

Enfin, Alphonse M'Poto, Coordinateur Régional, a fait une présentation des résultats de l'enquête effectuée auprès des bénévoles de la Fondation de la 2^{ème} Chance sur la période de mai à juillet 2018.



Une majorité des bénévoles ayant répondu à cette enquête souhaite, par ailleurs, une simplification des documents et des procédures ainsi que plus de communication avec le siège de la Fondation de la 2^{ème} Chance.

A l'occasion de cette réunion, Pacifique Le Clère a également présenté trois nouveaux Délégués de Sites et leur a souhaité la bienvenue.



Sophie BEAUCHAMPS
Bolloré Ports
Site-relais de La Rochelle



Caroline LE SAOUT
Bolloré Logistics
Site-relais de Nantes



Dominique LOUCHE
CGG
Site-relais de Massy

Pour les Délégués de Sites qui viennent de toute la France, la réunion annuelle est l'occasion de s'informer sur de la vie de la Fondation et sur les procédures mises en place.

Elle leur permet également de confronter leurs expériences et de se retrouver autour de leurs motivations communes : satisfaction personnelle, richesse des relations instaurées avec les lauréats et bonheur de voir la réussite des projets.



Lors de cette réunion nous avons également pu apprécier l'intervention de trois grands partenaires de la Fondation : Clearwater, Servier et la Fondation Orange.



Nicolas Saint-Pierre, Managing Director, a essentiellement parlé de l'implication des équipes de Clearwater dans la Fondation de la 2^{ème} Chance. Cette contribution étant un élément fédérateur très fort pour leurs équipes.

Deux de ses collaboratrices, présentes à cette réunion, ont plus parti-



culièrement insisté sur le « côté émotionnel » qu'elles ne soupçonnaient pas au départ.

A ce jour, 1/3 des salariés de Clearwater s'engagent dans ce bénévolat.



Corinne Moizan, Directrice du Mécénat, a fait une présentation du fonds de dotation des Laboratoires Servier et de l'engagement des salariés qui traduit les valeurs du Groupe Servier.

Cet engagement revêt différentes formes : financier, mécénat de compétences, congés solidaires.

Les axes d'intervention sont au nombre de trois : santé, éducation et le vivre ensemble.

Corinne Moizan conclut son intervention en précisant qu'elle a été à l'initiative du partenariat avec la Fondation de la 2^{ème} Chance. Elle souhaitait que Servier puisse participer à la réussite des projets de rebond de vie « dans notre domaine d'intervention qui est la santé et où il y a tant à faire », ajoute-t-elle.

Fondation orange™



Mary Lisa Durban, Responsable du programme « Maisons Digitales » pour l'insertion professionnelle des femmes, nous a ensuite présenté la Fondation Orange (Fondation du numérique solidaire) qui a fêté ses 30 ans d'existence.

La mission principale de ce programme est l'inclusion numérique des jeunes et des femmes en difficulté mais également l'accès à la culture.

Madame Durban a aussi mis en avant la 3^{ème} édition de l'opération « Coup de Cœur Ô Féminin » destinée à aider des femmes bénéficiaires du programme « Maisons Digitales » dans la réalisation de leur projet.



La Fondation de la 2^{ème} Chance s'associera à cette opération, en apportant aux bénéficiaires une aide financière et un accompagnement humain, après étude de leur dossier dans le respect des critères de la Fondation.

Nous souhaitons rendre hommage à Jean-Luc RICHARD, décédé le 31 octobre dernier, après un combat courageux contre une longue maladie.

Jean-Luc collaborait avec la Fondation de la 2^{ème} Chance depuis sa création. Il était très apprécié des équipes de la Fondation notamment pour la réalisation des lettres trimestrielles et du rapport annuel.

Ce numéro est le 1^{er} que nous faisons sans lui. Son sourire et sa bonne humeur nous manquent.



REMERCIEMENTS A NOS PARTENAIRES.....

Ils sont nombreux à nous faire confiance et à soutenir notre projet. Nous tenons à rappeler que c'est grâce à la confiance et à l'engagement des entreprises présentes sur cette page, que nous pouvons continuer à faire d'un espoir de « 2^{ème} chance » une réalité pour de nombreux lauréats. Un grand merci à chacun d'entre eux....



FOCUS LAURÉATS

Ce 18 octobre 2018, fut l'occasion pour 4 lauréats présents d'apporter leur témoignage. Cette séquence, toujours très attendue et appréciée, est un moment émouvant et gratifiant pour tous les acteurs de la Fondation de la 2^{ème} Chance.



Estelle PAYET

Estelle Payet, Site de Toulouse, lauréate de la Fondation pour une formation **BTS Economie Sociale Familiale obtenu en 2015.**

Estelle commence par exprimer sa très grande reconnaissance envers la Fondation de la 2^{ème} Chance pour l'aide accordée qui lui a permis de faire sa formation.



Estelle PAYET accompagnée de Danielle SOURBES
Déléguée du site de Toulouse

Aujourd'hui, salariée en Maison d'Enfants, à Caractère Social, elle accompagne et dirige parfois des personnes vers la Fondation.

Bernard Caffa-Beaujeu, Site de Paris Créations, lauréat de la Fondation pour la



Bernard CAFFA-BEAUJEU accompagné de son parrain, Aubert SIMONNOT de CLEARWATER

création d'une activité de maintenance hôtelière tous corps d'état.

« Aide de la dernière chance », comme il aime à le dire, « après 20 ans de galère sans activité ».



Chantier en cours :
Pose de raccords
chaudière

« Un grand merci à la Fondation de la 2^{ème} Chance car elle a été la seule structure à reconnaître ma situation de précarité, sans domicile » a précisé Bernard Caffa-Beaujeu.

En effet, l'aide de la Fondation lui a permis d'acheter l'outillage nécessaire au démarrage de son activité. Bernard a aujourd'hui 6 employés qui interviennent dans le domaine de la rénovation, de la maintenance et de la mise aux normes.

Monsieur Caffa-Beaujeu est toujours suivi, accompagné et conseillé par son parrain de Clearwater.

Pascale Agaesse, Site de Clermont-Ferrand, lauréate de la Fondation pour la



Pascale AGAESSE accompagnée de Jeannine BARRUBES,
Déléguée du Site de Clermont Ferrand

création d'une activité de tapisserie décoratrice d'ameublement.

Pascale a connu la Fondation de la 2^{ème} Chance par le biais des Relais Malakoff Médéric.

« Ayant plus de 55 ans au moment de mon licenciement économique, difficile de trouver un emploi salarié » précise-t-elle. Avec son savoir-faire et son expérience, l'idée lui



Pascale bénéficie d'une relation privilégiée avec ses parrains « car au fil des entretiens, les échanges purement techniques, se sont enrichis de conseils amicaux et sincères ».



Jean-Baptiste Doublet, Site de Suresnes, lauréat de la Fondation pour une formation au CAP de Bijouterie Joaillerie.



Jean-Baptiste DOUBLET accompagné de son parrain, Richard GIROMELLA

Après avoir exposé son parcours, Jean-Baptiste a projeté quelques slides présentant diverses créations, réalisées pour les épreuves du CAP ou au cours de ses stages.



Jean-Baptiste témoigne de sa reconnaissance envers la Fondation. « Elle m'a permis de me reconverter, ... Ils ont su comprendre l'urgence de ma situation personnelle ». Les réalisations de Jean-Baptiste Doublet témoignent, quant à elles, de la réussite de son projet de rebond de vie.



Le Label IDEAS atteste de la qualité de la gouvernance, de la gestion financière et du suivi de l'efficacité de l'action

Fondation de la 2^{ème} Chance
RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

Tour Bolloré 31-32 Quai de Dion-Bouton - 92811 Puteaux Cedex
Tél. 01 46 96 44 33

www.deuxiemechance.org

Directeur de la publication :
Ange MANCINI

Coordination et rédaction :
Jaleh BRADEA et Maria LECONTE

Dépôt légal : Janvier 2002

ISSN : 1630-697X

Date de parution : Janvier 2019